

# Rapport public Parcoursup session 2024

Campus AGRONOVA - CFPPA - BTS - Agricole - QUalité, ALimentation, Innovation et Maîtrise Sanitaire (BioQUALIM) aliments et processus technologiques - en apprentissage

## Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

### Campus AGRONOVA - CFPPA - BTS - Agricole - QUalité, ALimentation, Innovation et Maîtrise Sanitaire (BioQUALIM) aliments et processus technologiques - en apprentissage (43725)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Campus AGRONOVA - CFPPA - BTS - Agricole - QUalité, ALimentation, Innovation et Maîtrise Sanitaire (BioQUALIM) aliments et processus technologiques - en apprentissage (43725)	Jury par défaut	Tous les candidats	20	19	0

## Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Lecture des bulletins de notes	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Prérequis	Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme de niveau IV : bac général, technologique ou professionnel. Le recrutement est réalisé en avril/mai : dossier de recrutement et entretien de motivation. Le centre de formation peut organiser la rencontre avec des entreprises partenaires.	Important
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Lors de l'entretien	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Sur la base de l'entretien	Le candidat doit montrer de l'intérêt pour la filière. Avoir une esquisse pour un projet professionnel et une motivation pour le cycle de formation.	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Complémentaire

## Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Non renseigné.

## Les modalités d'examen des vœux

### Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux s'est réunie et il a été défini que chaque jeune serait rencontré. Ces entretiens avaient pour but de verrouiller le projet de chaque apprenant, l'attitude et sa motivation. Des profils non complétés ont toutefois été écartés.

### Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

## Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

### Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Il a été conseillé aux candidats de s'inscrire dans une démarche de recherche de Maître d'Apprentissage, de prévoir une mobilité (train, co-voiturage ...) pour le suivi de la formation. Dans tous ces aspects, l'établissement s'est mis en appui de chaque apprenant pour faciliter son projet de formation.

**Signature :**

Jean-Baptiste AUROY,

Chef d'établissement de l'établissement Campus

AGRONOVA - CFPPA